



**ML CORSICA**

# Charte ML Corsica

## Contexte

Depuis 30 ans, les réformes de santé ont entraîné la détérioration de l'hôpital public et de la médecine de ville. Ces politiques ont surtout cherché à limiter les dépenses de santé, compliquant l'accès aux soins pour les patients.

En 2023, le gouvernement promet à chaque français une consultation à la demande via le service d'accès aux soins (SAS), il promet également à chaque français l'accès à un médecin traitant et refuse d'augmenter significativement le montant des honoraires conventionnés tout en incitant les infirmiers à s'orienter vers un nouveau métier d'infirmier de pratique avancé, dont le montant des consultations est fixé à 50€ et vient remplacer l'action du médecin traitant de premier recours.

Ce double langage et cette volonté de détruire le modèle d'exercice libéral de la médecine de premier recours est à l'origine d'une contestation d'ampleur historique des médecins français.

## OBJECTIF

Après l'union syndicale nationale historique de début 2023 contre le projet de nouvelle convention et la Loi RIST, un regroupement de médecins au niveau départemental est nécessaire pour :

- Défendre l'indépendance et la déontologie de la profession - Maintenir la cohésion professionnelle en respectant les choix de chacun - Soutenir et défendre les membres qui seraient visés par des procédures suite à leur action au sein du collectif - Améliorer l'attractivité de la profession de médecin
- Refuser la destruction organisée de la profession de médecin

## ACTION

L'action de chaque signataire au sein du collectif est libre, individuelle et responsable. La signature de la charte n'engage aucunement la participation aux actions collectives mais bien un soutien de principe et un soutien de fait en cas de menace grave de l'intégrité de notre profession et de ses défenseurs.

Notre engagement est solidaire envers chacun de nos confrères signataires de cette charte.

En cas de mesure de rétorsion prise à l'encontre de l'un d'entre nous, notamment pour DE, mise sous objectif d'un confrère, nous nous engagerons dans un front uni, par les moyens que nous jugerons adaptés. Les moyens de défense, après concertation, pourront être gradués, en fonction des mesures de représailles visant l'un d'entre nous.

Date

Nom